

INTRODUCTION

DÉMOCRATIE ET ROMAN : UNE LONGUE HISTOIRE

Qu'une relation privilégiée existe entre le roman et le fait démocratique, c'est là une idée communément admise, à défaut d'être unanimement partagée. Pourrait suffire à étayer ce rapprochement, au moins sur le plan analogique, la trajectoire même du genre romanesque, celle d'un « roturier qui a réussi¹ » et qui, après avoir longtemps fait figure de parvenu dans les Lettres – à l'image des personnages qu'il met en scène de manière exemplaire à partir du XVIII^e siècle – a fini par s'y construire une place dominante, s'arrogeant, sans se soucier des bienséances et des titres, le droit d'empiéter sur les genres voisins et plus largement sur des champs de plus en plus vastes de l'expérience et du savoir humains. Le roman serait ainsi à la littérature ce que serait à la politique la démocratie, entendue ici comme un type de société non régi par l'ordre ancien des castes, où chacun est en droit libre de prétendre aux plus hautes places.

Une telle analogie se fonde du reste sur une convergence historique repérée depuis longtemps, et notamment par Nelly Wolf². Le roman et le fait démocratique apparaissent en effet étroitement liés aux éléments constitutifs de la modernité occidentale – le processus de sécularisation, l'essor de l'individualisme, l'émergence de l'économie de marché, l'apparition d'une sphère publique. C'est ce qu'ont bien montré les nombreuses analyses relevant de la très fertile « histoire sociale du roman³ », au premier rang desquels *The Rise of the Novel* d'Ian Watt : l'avènement du roman moderne sous la plume de Defoe, Richardson et Fielding, caractérisé par ce que l'auteur nomme « le réalisme formel », y est étroitement rattaché au contexte économique,

1. Marthe Robert, *Roman des origines et origines du roman* [1972], Paris, Gallimard, coll. « Tel », p. 12.

2. Nelly Wolf, *Le Roman de la démocratie*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2003, « Introduction », p. 5-6.

3. Thomas Pavel, *La pensée du roman*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2003, « Introduction », p. 35.

social et philosophique de l'Angleterre du XVIII^e siècle⁴. Rappelons également que dans sa célèbre étude consacrée à la redéfinition de l'espace public à l'époque moderne, Jürgen Habermas articule la naissance du roman moderne au sens de « roman bourgeois, autrement dit la peinture psychologique des caractères sous la forme d'une biographie⁵ », au développement d'une sphère privée de la subjectivité comprise à la fois comme prolongement et complément de cette sphère publique bourgeoise que l'exercice du raisonnement public constitue en instance autonome à l'égard du pouvoir politique au XVIII^e siècle. La critique d'inspiration marxiste, de Marx lui-même à Pierre Macherey en passant par Georg Lukács et Lucien Goldmann, s'est quant à elle employée à voir dans le roman – notamment celui des grands écrivains réalistes du XIX^e siècle – un miroir critique de la société capitaliste et de ses contradictions.

Au-delà des seules circonstances historiques de son épanouissement, l'accent a également été mis sur la capacité du roman à être un genre proprement démocratique, au sens qu'il postulerait et donnerait à voir l'égalité de tous les sujets. Erich Auerbach y voit ainsi une des formes privilégiées du réalisme entendu comme agrandissement continu des territoires du représentable dans l'histoire occidentale et souligne le traitement sérieux que le genre impose, dès le XVIII^e siècle, aux sujets triviaux, que la doctrine classique associait nécessairement aux registres burlesque, comique ou grotesque⁶. Thomas Pavel insiste quant à lui sur « l'égalisation des chances de grandeur romanesque⁷ » que le roman autorise à la même époque, non seulement en faisant des hommes et femmes ordinaires ses protagonistes, mais plus spécifiquement en recourant à la narration à la première personne. Par cet « enchantement de l'intériorité⁸ » en vertu duquel la source de l'idéal normatif se voit inscrite dans le for intérieur du personnage, le genre exprimerait alors, peut-être plus nettement que tout autre, cette

4. Ian Watt, *The Rise of the Novel. Studies in Defoe, Richardson and Fielding*, London, Chatto and Windus, 1957.

5. Jürgen Habermas, *L'Espace public* [1962], édition révisée par l'auteur en 1990, trad. de l'allemand par M.B. de Launay, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 1997, p. 58.

6. Erich Auerbach [1946], *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, trad. de l'allemand par C. Heim, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1990.

7. Th. Pavel, *La pensée du roman, op. cit.*, « Introduction », p. 19.

8. C'est le titre de la deuxième partie de l'ouvrage de Th. Pavel, *op. cit.*, p. 137-211.

anthropologie nouvelle qui définit l'individu comme sujet libre et autonome – mais aussi responsable de son destin et de la société dans laquelle il vit⁹. Jacques Rancière a pour sa part plus spécifiquement insisté sur l'articulation entre égalisation des sujets et égalisation des styles que réaliserait « la prose du genre sans genre qu'est le roman¹⁰ », forme non exclusive mais privilégiée du « régime esthétique des arts » et dont l'œuvre flaubertienne serait emblématique¹¹.

C'est cependant Nelly Wolf qui a poussé le plus loin l'exploration, dans une perspective résolument génériciste, des rapports entre roman et démocratie dans *Le roman de la démocratie* : le genre, loin d'être le simple symptôme et produit d'un nouvel ordre social ou esthétique, serait plutôt à envisager comme « une véritable analogie de la démocratie, en ce sens qu'il fournit, dans ses fictions, ses modes narratifs et sa langue, un équivalent des expériences fondatrices de celle-ci¹² ». S'attachant à reconstruire « la démocratie interne au roman », N. Wolf définit d'abord la démocratie – et c'est là une des singularités majeures du livre – en fonction de critères politiques et normatifs : les « procédures contractuelles », « le postulat égalitaire » et « la disposition conflictuelle ou propension au débat¹³ ». C'est alors par les modes constitutifs du genre – les intrigues qu'il donne à voir (fictions de socialisation), le partage de la langue qu'il instaure, la recherche d'un contrat égalitaire avec le lecteur, la mise en débat des idées et des opinions qu'il favorise en vertu de sa disposition essentielle à ce que Mikhaïl Bakhtine a appelé

9. Sur ce point, je renvoie à Charles Taylor, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne* [1989], trad. de l'anglais par Ch. Mélançon, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La couleur des idées », 1998, section XXI « Le tournant expressiviste », p. 461-489. Par « expressivisme », Ch. Taylor entend souligner l'importance du bouleversement qui consiste à chercher dans l'intériorité du sujet la source des valeurs et le principe autour duquel doit s'organiser la vie sociale et politique selon une exigence d'authenticité et de fidélité du sujet à lui-même.

10. Jacques Rancière, *La Parole muette*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 1998, p. 34.

11. Voir notamment J. Rancière, *Le Partage du sensible*, Paris, La Fabrique éditions, 2000, « 2. Des régimes de l'art et du faible intérêt de la notion de modernité », p. 26-45. Sur Flaubert, je renvoie notamment à J. Rancière, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2009, p. 17 : « Flaubert rendait tous les mots égaux de la même façon qu'il supprimait toute hiérarchie entre sujets nobles et sujets vils, entre narration et description, premier plan et arrière-plan, et finalement entre hommes et choses ».

12. Nelly Wolf, *op. cit.*, p. 6.

13. *Ibid.*

son « dialogisme » – que le roman proposerait, de manière exemplaire, l'expérimentation fictive de la démocratie, mais aussi de ses crises. En effet, la démocratie interne au roman telle que la conçoit N. Wolf s'inscrit dans une perspective historique et dynamique, qui renvoie à la fois à l'évolution des démocraties occidentales du XVIII^e au XX^e siècle (la dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la menace représentée par le totalitarisme pour la démocratie du roman) et à une conception bien précise de la démocratie, d'inspiration toquevillienne, comme forme politique et sociale caractérisée par la tension permanente entre le modèle et les réalisations, ce qu'elle promet et ce qu'elle offre. C'est du reste cette ouverture à ce qui met en péril la démocratie interne du roman qui permet à N. Wolf d'intégrer à son analyse les écritures autoritaires comme celles mises en œuvre dans le roman à thèse, envisagé dès lors moins sous l'angle de sa visée démonstrative, comme chez Susan Suleiman¹⁴, que sous celui de son lien avec une idéologie anti-démocratique historiquement située.

Aussi puissants et fondés soient-ils, les arguments en faveur d'une affinité profonde et durable entre roman et démocratie ne sont pourtant pas à l'abri d'un certain nombre de remises en question. Celles-ci concernent d'abord, à un niveau général, les liens entre littérature et démocratie : toute une tradition, remontant à Sainte-Beuve et Tocqueville¹⁵, voit dans le principe d'égalité démocratique un motif sinon d'incompatibilité, du moins de tensions, avec la littérature qui reposerait, elle, sur le principe de distinction. « La littérature ne peut respirer dans la haine des talents », souligne Mona Ozouf, pour qui le cousinage avec l'aristocratie se traduit non seulement par un attachement commun aux distinctions, mais également aux « manières » et

14. Susan Suleiman, *Le Roman à thèse ou l'autorité fictive* [1983], Paris, Classiques Garnier, 2018 [2^e édition].

15. Sainte-Beuve, dans *La Littérature industrielle* (1839) et Tocqueville, dans le deuxième tome de *La démocratie en Amérique* (1840), s'ils ont bien conscience du caractère inéluctable du processus de démocratisation de la littérature et s'y résignent, distinguent clairement la littérature des sociétés aristocratiques, activité désintéressée, exercée dans le luxe de la *scholè* ou de l'*otium*, réservée à un petit nombre d'individus, de la littérature de la démocratie moderne, telle qu'ils peuvent l'observer sous la monarchie de Juillet. Elle se voit alors soumise à la logique de marché, à la compétition pour la reconnaissance d'un public toujours plus nombreux, plus versatile et moins lettré et voit la frontière la séparant du journalisme devenir de plus en plus poreuse.

à la « transmission¹⁶ ». La thèse de la difficile adaptation de la figure moderne de l'artiste à l'égalité démocratique après la Révolution trouve également un renfort sociologique dans les analyses bourdieusiennes relatives à la constitution de la littérature et de l'art en champ autonome¹⁷, et plus récemment dans l'ouvrage de Nathalie Heinich, *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique* qui met l'accent sur la singularité de la figure de l'artiste, « élite en marge », en qui s'incarneraient les contradictions propres au régime démocratique entre aristocratie, égalitarisme et méritocratie, toujours à l'œuvre aujourd'hui¹⁸.

Le primat accordé plus spécifiquement au roman dans le rapport de la littérature à la démocratie peut également être contesté au nom de la capacité d'autres genres littéraires à être perçus, historiquement, comme « démocratiques » – pensons au théâtre, valorisé comme tel depuis l'Antiquité, à la poésie ou à la chanson qui auront accompagné bien des mouvements visant à établir le gouvernement du peuple depuis le XIX^e siècle. Mais il est aussi possible, comme y invite notamment Sébastien Veg, de préférer au prisme générique et historiciste une approche globalisante des rapports entre démocratie et fiction pour « se demander ce qui, dans son fonctionnement – notamment pragmatique –, peut s'apparenter aux pratiques ou aux théories qu'on a l'habitude d'appeler démocratiques¹⁹ ». Cette approche pragmatique, étroitement liée à une réflexion sur les métamorphoses de l'espace public (ou des espaces publics) à l'époque contemporaine et de la place qu'y

16. Mona Ozouf, *Les Aveux du roman* [2001], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2004, p. 11 pour la première citation, p. 12-13 pour les suivantes.

17. Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Libre examen », 1992.

18. Nathalie Heinich, *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique* [2005], Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2018. Il est intéressant de relever, à cet égard, la diversité de réactions (de l'acquiescement au refus, en passant, le plus souvent, par la reformulation) de certains auteurs et autrices français contemporains à la phrase de Mallarmé : « L'homme peut être démocrate, l'artiste se dédouble et doit rester aristocrate » dans Alexandre Gefen, *La littérature est une affaire politique*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2022.

19. Sébastien Veg, « La démocratie, un objet d'étude pour la recherche littéraire ? », *Revue de Littérature comparée*, Klincksieck, n° 329, 2009/1 [p. 101-129], p. 109-110, accessible en ligne <https://www.cairn.info/revue-de-litterature-comparee-2009-1-page-101.htm> [consulté le 21/04/2022]. C'est sur cette base que les positions respectivement historiciste et génériciste de J. Rancière et N. Wolf sont discutées.

peut occuper la littérature désormais située en dehors de tout régime d'exception, est de fait au cœur de nombreuses recherches actuelles sur les rapports entre littérature et démocratie²⁰, au sein desquels on peut penser que le roman n'a plus de titre spécifique à faire valoir – même plus celui de n'avoir aucun titre, puisque le statut du commun est devenu celui de la littérature dans son ensemble²¹.

On peut enfin questionner l'idée d'une relation privilégiée entre roman et démocratie à partir de la perspective développée par Alain Vaillant qui, dans le sillage des travaux de Marc Angenot, place la discussion non plus sur le plan des genres ou de la fiction mais sur celui des modes de discours : si le primat accordé au roman s'explique selon lui plus largement par la valorisation actuelle de la narration aux dépens de l'argumentation, on ne saurait oublier les liens structurels qui unissent pourtant la démocratie occidentale au modèle rhétorique du discours depuis le ^ve siècle av. J.-C. et que réactivent toutes les périodes où l'idéal républicain revient à l'ordre du jour dans l'Europe moderne : « il existe, parallèlement à la "démocratie du roman", reconnue et célébrée, l'empire de ce que l'on peut nommer "l'éloquence démocratique"²² », et dont on trouve trace aussi bien chez Mme de Staël, pour qui « l'éloquence et le raisonnement » constituent « la véritable garantie de la liberté²³ », que dans le « lyrisme démocratique » dont

20. Une telle perspective constitue ainsi l'orientation principale du programme de recherche international « Littérature et démocratie (xix^e-xxi^e siècle) : approches historiques, théoriques et comparées » (NRS, 2016-2020), qui a donné lieu au volume collectif dirigé par Philippe Roussin et Sébastien Veg, *Démocratie et littérature. Expériences quotidiennes, espaces publics, régimes politiques, Communications*, n° 99, Paris, Éditions du Seuil, 2016. Je renvoie plus particulièrement à la « Présentation » du volume par Ph. Roussin et S. Veg, p. 5-9.

21. Ph. Roussin, « Littérature et démocratie : état des lieux (1980-2015) », *Contemporary French and Francophone studies*, Sites, volume 20, issue 3, Routledge [p. 411-419], p. 416.

22. Alain Vaillant, « Les Voix du peuple, une polyphonie en trompe-l'œil », in Émilie Goin et François Provenzano (dir.), *Usages du peuple. Savoirs, discours, politiques*, Liège, Presses Universitaires de Liège, coll. « Situations », 2017 [p. 13-28], p. 26.

23. Mme de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* [1800], Paris, GF-Flammarion, 1991, p. 78.

Dominique Dupart a mené l'analyse²⁴ et que Jacques Rancière avait déjà repéré dans son livre consacré à *La Parole ouvrière*²⁵.

Interroger les rapports entre roman et démocratie n'est donc pas chose nouvelle, ni aisée. C'est pourtant ce que se propose le présent ouvrage, selon une perspective (centrée sur la notion de « représentation ») et des choix (notamment en termes de période historique, d'aire culturelle et linguistique et de méthode) qu'il convient de préciser.

REPRÉSENTATION ROMANESQUE ET DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN QUESTION AU XXI^e SIÈCLE

Il s'agira tout d'abord d'examiner le lien entre roman et fait démocratique en tant que phénomène historiquement situé, au XXI^e siècle. Cela signifie envisager d'une part la démocratie dans sa configuration institutionnelle actuelle dans les pays occidentaux, c'est-à-dire comme un système de gouvernement représentatif²⁶, et, d'autre part, dans un contexte qui n'est plus celui de la guerre froide, où la démocratie se définissait principalement par opposition au totalitarisme, mais celui de la globalisation, de la « dé-démocratisation²⁷ » sous l'effet de l'extension de la rationalité économique, et de la montée des populismes. Cette actualisation n'est pas anodine pour l'analyse des rapports entre

24. Dominique Dupart, *Le lyrisme démocratique ou la naissance de l'éloquence démocratique chez Lamartine (1834-1849)*, Paris, Champion, 2012.

25. Jacques Rancière & Alain Faure, *La Parole ouvrière* [1976], Paris, La Fabrique éditions, 2007.

26. Je suis ici Bernard Manin lorsqu'il distingue quatre principes du système représentatif : « 1) Les gouvernants sont désignés par élection à intervalles réguliers ; 2) Les gouvernants conservent, dans leurs décisions, une certaine indépendance vis-à-vis des volontés des électeurs ; 3) Les gouvernés peuvent exprimer leurs opinions et leurs volontés politiques sans que celles-ci soient soumises au contrôle des gouvernants ; 4) Les décisions publiques sont soumises à l'épreuve de la discussion » (dans *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1996, p. 17-18).

27. Wendy Brown (*Les Habits neufs de la politique mondiale*, trad. de l'anglais [États-Unis] par Ch. Vivier et I. Saint-Saëns, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007) renvoie par ce terme au danger que représente la rationalité politique néolibérale pour la logique citoyenne de la démocratie, l'entreprise devenant à la fois le modèle du fonctionnement social et le nouveau modèle de subjectivation proposé à l'individu – le sujet comme « entrepreneur de soi », dont parlait déjà M. Foucault dans *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
Démocratie et roman : une longue histoire	5
Représentation romanesque et démocratie représentative en question au XXI ^e siècle	11
<i>La crise sans fin</i>	13
<i>Les enjeux contemporains de la crise de la représentation politique</i> ..	18
<i>Le roman contemporain et la question de la représentation</i>	22
Roman et démocratie : de l'analogie à l'homologie	28
Les sens de la représentation	32
La crise de la représentation démocratique au cœur d'un dialogue entre littérature et philosophie politique	36
PARTIE I. LA CRISE DÉMOCRATIQUE <i>DANS</i> LE ROMAN	
I. LES DÉRÈGLEMENTS DE LA LOGIQUE DÉMOCRATIQUE	47
La démocratie, « un projet inachevé »	48
La crise de la démocratie représentative ou le motif dans le tapis	52
L'Italie berlusconienne ou le régime de l'indistinction	58
L'Amérique des milliardaires : privatisation du pouvoir et démantèlement de l'État	68
II. LES PARADOXES DE LA VIE DÉMOCRATIQUE CONTEMPORAINE	83
Les pathologies de l'individualisme démocratique de masse	86
<i>Uniformisation des mœurs et perte du sens de l'histoire</i>	86
<i>Une société de la défiance et du ressentiment</i>	92

Dénis de reconnaissance et « société du mépris »	105
<i>Les défis du multiculturalisme ou les identités difficiles</i>	108
<i>La demande de reconnaissance au cœur des luttes sociales</i>	120

III. LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DE NOUVELLES

INCERTITUDES : « CAPITALISME ABSOLU » ET FAILLITE DU POLITIQUE	137
Le roi est nu : imposture et impuissance du politique face au pouvoir économique	143
« <i>On a récupéré notre pognon</i> » : <i>la trahison du politique</i> <i>dans Daewoo (Fr. Bon)</i>	143
<i>Une destitution du politique?</i>	151
La finance, nouvel opérateur de représentation(s)	163
<i>De l'autre côté du miroir : le monde vu par les spéculateurs</i>	164
<i>L'obsolescence du politique dans le nouveau monde globalisé</i>	169
<i>La fin de la démocratie?</i>	176

PARTIE II. LA CRISE DÉMOCRATIQUE DU ROMAN

IV. REPRÉSENTER LE PEUPLE DÉMOCRATIQUE :

UNE POÉTIQUE DE L'ÉCART	203
Figurer le peuple démocratique <i>comme</i> « introuvable »	203
<i>Donner voix et chair à la diversité du social</i>	204
<i>Construire l'unité du peuple insurgé</i>	216
Faire œuvre de reconnaissance : la mise à l'épreuve de l'écrivain démocratique	228
<i>Faire entendre plutôt que faire parler</i>	230
<i>Reconnaissance, empowerment et « processus de subjectivation »</i> ...	239

V. LE ROMAN INACHEVÉ OU LE DÉVOILEMENT IMPOSSIBLE ..

Nouvelles écritures de l'enquête, nouvelles figures d'enquêteurs	251
Le roman comme médiateur critique des discours et des savoirs	260
<i>Savoirs exclusifs, roman inclusif</i>	262
<i>Didactique et dialectique du roman</i>	270

L'horizon des possibles	276
<i>Résister à la dé-démocratisation?</i>	276
<i>Inventer de nouvelles formes de vie</i>	279
<i>Représenter démocratiquement autrui</i>	284
<i>Renouer avec le réel</i>	289
CONCLUSION	299
BIBLIOGRAPHIE	305
INDEX NOMINUM	329